**Groupe 3**

**BONNE GOUVERNANCE EN MATIERE DE L’EAU**

1. **Quels sont les obstacles à la bonne gouvernance de l’eau?**

* Manque de volonté politique;
* Manque de continuité (cohérence) dans la gouvernance : chaque gouvernement vient avec sa politique le plus souvent différente ;
* Manque de priorisation des secteurs sociaux de base ;
* Manque de ressources humaines qualifiées ;
* Manque de : structures/institutions/mécanismes adéquats;
* Peu de participation du secteur privé ;
* Pas de législation pour permettre la coopération entre le secteur privé et le secteur public ;
* Manque d’application stricte de la législation régissant le secteur de l’eau ;
* Insécurité (pas d’accès dans certaines zones),
* Inadaptation de la stratégie adoptée par les différents pays : l’eau et l’assainissement sont gérés sans liens avec les besoins des populations (non implication des populations dans la définition des stratégies) ;
* Vulgariser toutes les technologies pour permettre l’appropriation par la population.

1. **Quelles sont les possibilités ?**

* Education, éducation, éducation,
* Sensibiliser les populations,
* Renforcer les capacités des acteurs (on en fait nôtres les travaux du groupe sur cette question),
* Faire le plaidoyer,
* Décentraliser la gestion de l’eau à tous les niveaux (comités de gestion),
* Populariser l’approche ATPC (Assainissement Total piloté par la Communauté) de l’UNICEF, basée sur la conscientisation des populations du danger du manque d’assainissement,
* Appropriation du bien-fondé de la gouvernance.

1. **Les actions concrètes**

* Rendre l’environnement favorable (créer les conditions favorables pour la bonne gouvernance ;
* Financement du secteur de l’eau en milieu rural par le milieu urbain (éliminer les inégalités) ;
* Plaidoyer au haut niveau macro et local,
* Décentraliser la gestion de l’eau par rapport à l’approvisionnement et au système d’assainissement ;
* Application effective des codes de l’eau ;
* Sensibilisation au niveau local (du bas en haut) ;
* Collaboration de toutes les parties prenantes (éducation, sciences et technologies, finances, justice, genre, communication, etc.)